

La lettre des psychologues

n°65, juillet 2020



Sites hautement recommandables

www.sante.cgt.fr

Retrouvez toutes les newsletters sur

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/category/specifique-professions/psychologues/>

et nos revendications sur

[Cahier revendicatif des psychologues UFMICT-CGT - CGT Santé Action Sociale](#)

et aussi sur Facebook [psychologues CGT](#)

Enquête nationale psychologues COVID 19

Le collectif des psychologues CGT souhaitant appréhender au plus près la réalité des **conditions d'exercice professionnel durant uniquement la période de confinement**, lance une enquête. Nous nous centrons aujourd'hui sur les conditions de travail des psychologues.

Nous avons eu affaire au déclenchement du plan blanc dès le 13 mars, puis du confinement à partir 17 mars 2020 jusqu'au 11 mai 2020. Nous savons qu'à ce jour la profession s'est largement impliquée au regard du nombre très important de dispositifs d'écoute et des situations de télétravail mais aussi du maintien de l'activité au sein des unités ou établissements accueillants des patients ou des résidents.

Nous voulons recenser la constellation des conditions de travail mais aussi mieux cerner les difficultés et les conséquences rencontrées dans les établissements.

Il s'agit de se forger notre propre avis issu d'une analyse des données collectées pour ensuite le confronter à celui des pouvoirs publics et engager une période construction/reconstruction de la place des psychologues dans le système sanitaire, social et médico-social.

Vous pouvez remplir le questionnaire à titre individuel ou par établissement en précisant le nombre de psychologues concerné-e-s. Il se déroule de page en page après avoir répondu aux questions.

Par avance, nous vous remercions de prendre le temps de répondre à ce questionnaire et de nous le **renvoyer au mieux fin juillet 2020.**

Pour répondre à l'enquête, [cliquez ici](#)

Si vous souhaitez vous abonner gratuitement à cette newsletter ou vous désabonner, envoyez votre e-mail à ufmict@sante.cgt.fr avec votre région et département

Si vous la recevez par un intermédiaire,

Nous vous conseillons de vous abonner pour vous en garantir la diffusion régulière